École Jardin-des-Saints-Anges
1225, rue Saint-Louis
Lachine (Québec) H2S 2K6
Téléphone : 514-855-4200
www.csmb.qc.ca/jardin-des-saints-anges

Centre
de services scolaire
Marguerite-Bourgeoys
Québec

Bain linguistique – École Jardin-des-Saints-Anges
Processus de sélection

Janvier

Envoi par courriel aux parents des élèves de 4e année des écoles de Lachine et de Dorval d'un document d'information sur le programme du Bain linguistique. Ce document précise les critères de sélection (voir annexe) et invite les parents à une soirée d'information générale.

Fin janvier

Tenue d'une soirée d'information générale à l'école.

Jusqu'à la mi-février

Période de dépôt des candidatures. Les parents qui estiment que leur enfant répond aux critères remplissent un formulaire en ligne.

Jusqu'à la fin février

Les candidatures reçues sont transmises aux écoles d'origine. Chaque élève est alors recommandé (ou non) par son enseignant(e) titulaire de 4e année et le spécialiste en anglais. Le nombre de places est limité et réparti proportionnellement au nombre de groupes de 4e année dans chaque école. Des précisions sont fournies aux enseignants pour les guider dans leurs recommandations. Parmi les élèves répondant aux critères, une priorité est accordée aux élèves du Jardin-des-Saints-Anges.

Mars

Le comité de sélection analyse les candidatures recommandées et

effectue les choix finaux. Une réponse est envoyée à toutes les familles ayant soumis une candidature : acceptée, en attente ou refusée.
Le comité de sélection est composé des deux enseignantes du Bain linguistique et de la direction de l'école.

Critères de sélection

- Progresser avec aisance dans l'ensemble des matières scolaires
- Faire preuve d'un travail assidu et constant
- Être capable de suivre un rythme d'apprentissage intensif et soutenu
- S'engager activement dans les devoirs et leçons, qui sont nombreux
- Démontrer de l'autonomie et fournir des efforts soutenus
- Être de niveau débutant en anglais (le programme ne s'adresse pas aux élèves déjà bilingues)
- Être fortement motivé à apprendre l'anglais
- Adopter un comportement propice aux apprentissages
- Être recommandé par l'enseignant(e) titulaire et le spécialiste en anglais
- Les parents doivent être en mesure d'assurer le transport de leur enfant jusqu'à l'école